L'égalité et la lutte contre les discriminations

L'égalité est un principe de la République, mais les discriminations existent encore. Tu sauras reconnaître une discrimination, dire ce que prévoit la loi et à qui s'adresser pour la combattre.

L'ESSENTIEL

Tous sont égaux devant la loi : traiter quelqu'un moins bien à cause d'un critère interdit, comme l'origine ou le sexe, est une discrimination punie par la loi.

Astuce : Pour reconnaître une discrimination, cherche trois choses : un traitement moins favorable, un critère interdit, un domaine comme l'emploi ou le logement.

- 1789 : « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. »
- La Constitution de 1958 assure l'égalité de tous devant la loi.
- Discriminer : traiter moins bien quelqu'un à cause d'un critère interdit par la loi.
- Critères interdits : origine, sexe, handicap, religion, âge, apparence physique et bien d'autres.
- Racisme et sexisme reposent sur des préjugés ; la parité et la loi de 2005 sur le handicap défendent l'égalité.
- La discrimination est un délit : jusqu'à 3 ans de prison et 45 000 € d'amende.
- Recours : porter plainte, saisir gratuitement le Défenseur des droits, parler à un adulte au collège.

EXEMPLE GUIDÉ

Un club de football refuse d'inscrire Léa, 12 ans, en expliquant que « le foot, ce n'est pas pour les filles ». Est-ce une discrimination ?

1. Je repère le traitement moins favorable : l'inscription au club est refusée à Léa.
2. Je cherche le critère utilisé : le refus est fondé sur son sexe.
3. Je vérifie si ce critère est interdit : oui, le sexe fait partie des critères interdits par la loi.
4. Je conclus : c'est une discrimination ; avec ses parents, Léa peut saisir gratuitement le Défenseur des droits.

PIÈGE DU BREVET

Tout refus n'est pas une discrimination

Refuser un emploi à quelqu'un qui n'a pas le diplôme demandé n'est pas une discrimination. Il y en a une seulement quand le critère est interdit par la loi, comme l'origine, le sexe ou le handicap : nomme toujours ce critère dans ta réponse.

EXERCICE TYPE BREVET

Un logement refusé

Document 1 : article 1er de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789) : « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. »

Document 2 (situation imaginée pour l'exercice) : Yanis et Camille, deux jeunes adultes aux revenus identiques, demandent à louer le même appartement. Le propriétaire répond à Yanis que l'appartement est déjà loué, mais propose une visite à Camille le lendemain. Une amie de Yanis apprend que le propriétaire refuse les locataires dont le nom lui paraît « d'origine étrangère ».

1. Quel principe le document 1 affirme-t-il ?

2. Yanis est-il victime d'une discrimination ? Justifie en nommant le critère en cause.

3. Que peut faire Yanis pour faire respecter ses droits ? Donne deux possibilités.

Indice : Compare la situation des deux candidats : qu'est-ce qui les distingue, sinon leur nom ?

CORRIGÉ

1. Le document 1 affirme le principe d'égalité : tous les êtres humains ont les mêmes droits dès la naissance.

2. Oui : Yanis et Camille ont les mêmes revenus, mais seul Yanis est écarté, à cause de son origine supposée. L'origine est un critère interdit par la loi : c'est une discrimination dans l'accès au logement.

3. Yanis peut porter plainte auprès de la police ou de la gendarmerie, car la discrimination est un délit. Il peut aussi saisir gratuitement le Défenseur des droits, qui peut l'aider à prouver la discrimination.